

Service instructeur

N° 8e/67-07

TRANSPORTS SCOLAIRES

Service consulté

DIF

**TRANSPORTS SCOLAIRES
CREATION DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE
KOETZINGUE - RANTZWILLER**

Résumé : *Les communes de Koetzingue et Rantzwiller organisent un regroupement scolaire intercommunal et sollicitent le financement du transport scolaire.*

Un nouveau regroupement pédagogique est créé entre les communes de Koetzingue et Rantzwiller à compter de la rentrée 2007.

Après présentation du projet au Conseil Départemental de l'Education Nationale du 21 juin 2007, la commune de Koetzingue a sollicité le 9 juillet 2007 le financement d'un transport scolaire.

Le délai étant insuffisant pour un marché départemental, la commune a procédé en accord avec le Département à une consultation pour l'année scolaire 2007/2008. Au vu des résultats, elle a procédé au choix de la société Alsace Tourisme (Bartenheim), pour un prix journalier de 195,00 € T.T.C. par jour (environ 30 000 euros par an).

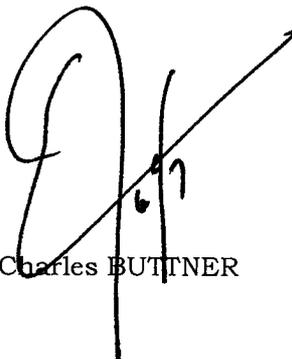
Le marché sera passé par la commune de Koetzingue, organisatrice du transport scolaire, pour une durée d'un an. Il sera renouvelé pour la rentrée 2008 dans le cadre du programme des marchés départementaux.

Il vous est donc proposé :

- d'approuver la création du circuit de transport scolaire Koetzingue - Rantzwiller à compter de la rentrée scolaire 2007/2008;
- de donner délégation à la commune de Koetzingue pour l'organisation de ce circuit;

- de subventionner ce transport scolaire au taux applicable pour les regroupements pédagogiques, soit 100 % pour deux allers-retours quotidiens.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER